

5 minutes pour rappeler que ...

Nous avons deux anniversaires à fêter : les 40 ans et les 30 ans du Centre Social.

40 ans nous renvoient à 1971.
Autant dire la préhistoire !
Je n'en étais pas ... Louis RIVEREAU en était.
En quoi est-ce pour nous un anniversaire ?

1971, année d'élections municipales.
Le SIVM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) sous l'impulsion de Jean Fribault met en place des commissions d'élus mais les élargit, idée d'avant-garde à l'époque, aux socio-professionnels, aux syndicats, aux associations.

Les réflexions de deux commissions vont être à l'origine de la démarche d'animation de la vie sociale du territoire, qui aboutit à ce que nous sommes aujourd'hui.

1971, année de naissance donc ...

Quel est le contexte ?
On est dans les Trente Glorieuses. Ça bouge beaucoup. Le milieu agricole n'est pas en reste, un syndicalisme tout neuf, une révolution des structures et des méthodes. L'animation de la vie sportive, sociale et culturelle a longtemps été l'apanage des patros. Mais les vicaires se font plus rares et se recentrent.

Comment maintenir une vie culturelle qui risque de s'étioler ?
On vient d'essayer un échec. L'opération Mille Club a doté le canton d'un équipement mais il végète faute d'animateurs permanents.

On va vers l'idée de créer une structure indépendante de la collectivité (tradition).
Les Cercles des Ouvrières (CCO) ou Culture et Liberté présents sur le territoire va apporter son savoir-faire.

Ainsi naîtra l'A.C.I.C.C. (Association Culturelle Intercommunale du Canton de Chemillé), fruit de la rencontre entre le génie propre de ce territoire, qui est de prendre en main son destin, et la démarche de Culture et Liberté, inspirée par l'idée que, pour prendre en main son destin il faut d'abord comprendre le monde où on est.

Voilà pourquoi nous avons 40 ans.

On peut dire aussi que nous avons seulement 30 ans ... 1981 donc.

Que s'est-il passé en 1981 ?

L'Association culturelle a vécu sa vie.

Parallèlement est créée une association Centre Social.
Elle gère le bâtiment Foyer de progrès mis à disposition de l'ACICC.
Un agrément Centre Social est obtenu en 1978.

La CAF associée dès le début de la démarche sur le canton peut subventionner un Centre Social. Toutefois, il n'est pas dans ses attributions de soutenir les sports et la culture.

Il faut donc voir à mieux définir les objectifs de chacune des structures sans perdre l'acquis des premières années.

On le résume dans cette formule :

« Rassembler, coordonner les services publics et privés de caractère familial, social, culturel, sportif et toutes autres activités d'éducation populaire. »

Rien ne s'oppose à la fusion des deux associations.

Entre temps, le SIVM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples), devenu propriétaire du foyer du progrès l'a agrandi à sa dimension actuelle (le CRIC et l'Usine viendront plus tard).

1981 donc, les locaux sont inaugurés et l'association actuelle créée avec son sigle imprononçable (A.C.S.S.C. Association Centre Social et Socio-Culturel). Elle se structure en secteurs qui ont peu bougé.

Depuis 30 ou 40 ans la vie n'a pas toujours été un long fleuve tranquille.

Il y a eu des tempêtes et des remous, des coups de « mou » aussi ... la vie quoi.

Mais 40 ans et pas une ride

40 ans et l'esprit et l'enthousiasme du début.

C'est merveilleux.

Ça se fête mon Isabelle.

Jean-Louis L'HARIDON